



**HAL**  
open science

## La correspondance des Balzac revisitée : remarques lexicographiques

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. La correspondance des Balzac revisitée : remarques lexicographiques. *FRACAS*, 2017, 60, pp.1-11. halshs-01559064

**HAL Id: halshs-01559064**

**<https://shs.hal.science/halshs-01559064>**

Submitted on 10 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 60

le 30 juin 2017

Groupe de recherche  
sur la langue et la littérature françaises  
du centre et d'ailleurs  
(Tokyo)

contact : [revuefracas2014@gmail.com](mailto:revuefracas2014@gmail.com)

La correspondance des Balzac revisitée :  
remarques lexicographiques

Takeshi MATSUMURA

Le vocabulaire d'Honoré de Balzac a été étudié par plusieurs savants. On peut penser par exemple aux travaux tels que *Die Wortbildung als stilistisches Mittel exemplifiziert an Rabelais. Nebst einem Anhang über die Wortbildung bei Balzac in seinen Contes drolatiques* de Leo Spitzer<sup>1</sup>, « Les parlers régionaux dans *la Comédie Humaine* » de Jacques Pignon<sup>2</sup>, *La Langue de Balzac* de Charles Bruneau<sup>3</sup>, *Les éléments populaires dans le lexique de la Comédie humaine d'Honoré de Balzac* de Robert Dagneaud<sup>4</sup>, « Archaïsme et originalité dans les *Contes Drolatiques* de Balzac » de Francis Bar<sup>5</sup>, « Le néologisme de type hapax : quelques exemples et leur usage chez Balzac » de Marisol Amar<sup>6</sup>, « Vingt nouvelles datations de mots à partir d'une lecture de *la Comédie humaine* » de Gilles Roques<sup>7</sup>, *Le langage philosophique dans les œuvres de Balzac* de Jean-Louis Tritter<sup>8</sup>, « Sur le style de Balzac » de Pierre Larthomas<sup>9</sup>, ou *The Use of Regional Vocabulary in Selected Novels of Honoré de Balzac and George Sand* de Frank Arnett<sup>10</sup>, sans parler des notes ou des glossaires qui accompagnent les textes dans différentes éditions<sup>11</sup>.

Ces études portent en général sur *la Comédie humaine* ou les *Contes drolatiques* et très peu sur la *Correspondance*<sup>12</sup>. On peut le regretter, car celle-ci (y compris les

---

<sup>1</sup> Halle, Niemeyer, 1910.

<sup>2</sup> *Le Français Moderne*, 14, 1946, p. 175-200 et 265-280.

<sup>3</sup> Paris, Centre de Documentation Universitaire, 1954. Voir aussi sa contribution « Honoré de Balzac » à *l'Histoire de la langue française des origines à nos jours* de Ferdinand Brunot, t. 12, *L'époque romantique*, Paris, Colin, 1948 ; réimpression, Paris, Colin, 1968, p. 366-386.

<sup>4</sup> Quimper, Ménez, 1954.

<sup>5</sup> *L'Année balzacienne*, 1971, p. 189-203.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 1972, p. 339-345.

<sup>7</sup> *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 10, 1, 1972, p. 137-139.

<sup>8</sup> Paris, Nizet, 1976.

<sup>9</sup> *L'Année balzacienne*, 1987, p. 311-327.

<sup>10</sup> University of Wisconsin-Madison, 1988. Cette thèse ignore l'article de Jacques Pignon.

<sup>11</sup> On peut signaler que dans son Glossaire des *Cent Contes drolatiques* paru dans Balzac, *Œuvres diverses*, t. 1, Édition publiée sous la direction de Pierre-Georges Castex, Paris, Gallimard, 1990, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1753-1813, Wayne Conner néglige également le travail de Jacques Pignon.

<sup>12</sup> L'édition de référence est Balzac, *Correspondance*, 2 vol. parus, Édition établie, présentée et annotée par Roger Pierrot et Hervé Yon, Paris, Gallimard, 2006 et 2011, Bibliothèque de la Pléiade (voir la recension de Stéphane Vachon parue dans *L'Année balzacienne*, 2008, p. 363-381 et celle de Patrick Berthier parue dans *ibid.*, 2014, p. 415-420) ; je désigne cette publication par *Corr. Pl. I* et *II*. En attendant la parution du troisième volume de cette publication, on peut consulter aussi H. de Balzac, *Correspondance*, 5 vol., Textes réunis, classés et annotés par Roger Pierrot, Paris, Garnier Frères, 1960-1969, que je désigne par *Corr. Gar. I*, etc.

traités qu'elle contient) est une véritable mine pour les lexicographes. Le fait est pourtant assez bien connu, car elle est souvent citée dans le *Trésor de la langue française* de Paul Imbs<sup>13</sup>, la *Base historique du vocabulaire français*<sup>14</sup> et le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg<sup>15</sup>, comme on peut le constater en cherchant par exemple les mots ou syntagmes tels que *coupiller*<sup>16</sup> (voir le TLF, s.v. *coupailler*), *balagoinfre*<sup>17</sup>, *main de passe*<sup>18</sup> (voir la BHVF pour ces deux cas) ou *s'artistiquer*<sup>19</sup> (voir le TLF, s.v. *artistiquer (s')*, la BHVF et le FEW, t. 25, p. 347a, s.v. *ars*). Puisque par ailleurs elle a fait l'objet d'une concordance<sup>20</sup> établie mécaniquement par Kazuo Kiriu et qu'elle appartient au corpus de Frantext, on s'imaginerait que toute recherche peut se faire avec une facilité désarmante.

Cette impression est malheureusement fautive. D'abord parce que le TLF, la BHVF et le FEW sont loin d'avoir dépouillé soigneusement l'ensemble des lettres. Ensuite, parce que les deux instruments modernes étant fondés sur l'édition de Garnier, les lettres imprimées pour la première fois dans l'édition de la Pléiade ne peuvent pas y être interrogées. Et enfin, parce qu'ils ont négligé les missives adressées au romancier. En lisant ou relisant avec un peu d'attention toutes celles qu'a écrites et reçues Balzac et qu'ont publiées Roger Pierrot et Hervé Yon<sup>21</sup>, on peut donc y recueillir des attestations remarquables qui ont échappé à nos devanciers et compléter nos instruments de travail.

Parmi les mots et les expressions dignes d'intérêt qu'a utilisés Balzac, on peut citer par exemple le syntagme *châssis à tabatière*, qui signifie « châssis ayant la même

<sup>13</sup> Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. Je désigne ce dictionnaire par TLF.

<sup>14</sup> Consultable sur son site internet : <http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>. Je désigne cette base de données par BHVF. Le traitement des mots qui y sont recueillis n'est pourtant pas toujours satisfaisant, comme on le verra dans un instant.

<sup>15</sup> Bâle, etc., Zbinden, etc., 1922-2002, 25 vol. Je désigne ce dictionnaire par FEW.

<sup>16</sup> Ce verbe est employé par Balzac dans sa lettre à sa sœur Laure de septembre 1819, voir *Corr. Pl. I*, n° 19-6, p. 21.

<sup>17</sup> Voir la lettre de Balzac à sa sœur Laure de fin septembre 1819, dans *ibid.*, n° 19-10, p. 26.

<sup>18</sup> La première attestation du syntagme citée par la BHVF se lit dans le traité avec Charles Alexandre Pollet du 11 août 1822, voir *ibid.*, n° 22-40, p. 136. Elle est antérieure au *Dictionnaire* de l'Académie de 1835 donné comme le témoignage le plus ancien par le TLF, s.v. *passe*<sup>1</sup> et le FEW, t. 7, p. 713a, s.v. *\*passare*. En fait, on en trouve des occurrences au moins depuis 1770-1772, voir *Recueil des mémoires composés par Pierre-Joseph-François Luneau de Boisjermain, sur le Procès criminel que les Sieurs Briasson & Le Breton lui ont intenté, au sujet de l'impression de l'Encyclopédie [...]*, Paris, 1770-1772, p. 47 : « Chaque Imprimeur ajoute ordinairement en sus du mille de chaque feuille, une ou deux mains, qu'on appelle *mains de passe*, ou de *chaperon*, parce qu'elles passent par dessus le marché, & qu'on ne donne rien du tout à l'ouvrier pour les avoir imprimées. » (c'est l'auteur qui souligne). Le sens technique du substantif *chaperon* que contient cette citation est absent du TLF, de la BHVF et du FEW, t. 2, p. 269b, s.v. *cappa*.

<sup>19</sup> Cet hapax se lit dans la lettre de Balzac à Maurice Schlesinger, publiée dans la *Revue et gazette musicale de Paris* du 11 juin 1837 et rééditée dans *Corr. Pl. II*, n° 37-80, p. 230.

<sup>20</sup> Elle est consultable sur le site suivant : <http://www.v2asp.paris.fr/commun/v2asp/musees/balzac/kiriu/concordance.htm>.

<sup>21</sup> Sans parler de celles qui ont été imprimées ailleurs.

inclinaison que le toit où on l'a placé et dont le battant pivote autour d'une charnière horizontale fixée à sa partie haute ». Le TLF, s.v. *tabatière*, à qui j'ai emprunté cette définition, nous apprend de plus qu'il est attesté depuis 1843, chez Balzac dans ses *Illusions perdues*<sup>22</sup>. Cette occurrence est aussi celle que Frantext nous permet de relever et elle précède deux autres attestations balzaciennes, qui proviennent du *Cousin Pons*<sup>23</sup> et des *Splendeurs et misères des courtisanes*<sup>24</sup> et qui sont datées de 1847 par cette base de données. Comme le syntagme est absent de la BHVF et du FEW, t. 20, p. 78b, s.v. *tabaco*, on serait tenté de conclure que Balzac l'a inventé dans ses romans.

La *Correspondance* de la Pléiade détrompe heureusement cette illusion. En effet, un bail que le romancier a recopié dans la lettre qu'il a écrite à sa mère le 4 janvier 1837 contient une indication qui intéresse notre propos. Dans la description des « dépendances » d'un « appartement situé dans [la] maison rue Cassini n° 1<sup>25</sup> », on lit le passage suivant :

[...] deux chambres dans les combles portant les n<sup>os</sup> 18 et 20 éclairés par deux châssis à tabatière donnant sur la grande cour [...]<sup>26</sup>.

Le bail ayant été omis dans l'édition de Garnier<sup>27</sup>, cette occurrence précoce a échappé à Frantext aussi bien qu'à la concordance de Kazuo Kiriu. Est-ce pourtant le plus ancien témoignage du syntagme ? Le fait qu'on ait affaire à un contrat de louage suggère que Balzac n'aurait pas été son inventeur. Cette impression est confirmée par une petite enquête dans les documents disponibles sur Gallica. En effet, on y trouve des attestations antérieures, dont la première semble remonter à 1808. Elle se lit dans le *Recueil des lettres circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics, émanés en 1808 du Ministère de l'Intérieur*<sup>28</sup>. Avec cette occurrence ainsi que

<sup>22</sup> Voir Balzac, *La Comédie humaine*, Édition publiée sous la direction de Pierre-Georges Castex, Paris, Gallimard, 1976-1981, Bibliothèque de la Pléiade, 12 vol. (que je désigne par *CH*), t. 5, p. 625 : « Basine, qui pour plus de discrétion avait fait entrer Ève dans sa chambre, ouvrit la porte d'un cabinet contigu dont le jour venait d'un châssis à tabatière et sur lequel aucun œil ne pouvait avoir de vue. »

<sup>23</sup> Voir *CH VII*, p. 751 : « Au-dessus régnait un faux grenier élevé de six pieds, et couvert en zinc, avec un châssis à tabatière pour fenêtre. »

<sup>24</sup> Voir *CH VI*, p. 694 : « Il s'éleva par le châssis à tabatière de sa mansarde, [...]. Le faux Espagnol eut l'air de céder, mais, après s'être arcbuté sur l'appui du châssis à tabatière, il prit et lança Contenson avec tant de violence que l'espion alla tomber au milieu du ruisseau de la rue Saint-Georges. »

<sup>25</sup> *Corr. Pl. II*, n° 37-3, p. 177.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>27</sup> Voir *Corr. Gar. III*, n° 1181, p. 219.

<sup>28</sup> Voir t. 8, Paris, Imprimerie impériale, 1809, p. 139 : « Les vingt-deux châssis à tabatière seront en fer fondu ; il y en aura douze ouvrant et dix placés à demeure ; les châssis seront percés de trous pour recevoir les crochets appelés prisonniers, qui doivent retenir le premier carreau de verre et les lames de fer destinées à fixer les plombs. » Ce passage contient également une attestation de l'emploi technique du

celle tirée du bail cité, on pourra améliorer la partie historique de l'article *tabatière* du TLF.

\* \* \*

Pour montrer que les mots utilisés par les correspondants de Balzac sont dignes d'intérêt, on peut prendre comme exemple le substantif féminin *accabauderie*. Il est employé par le marquis de Custine dans sa lettre qu'il a écrite à Balzac après avoir reçu *Le Père Goriot* mis en vente en mars 1835. On se rappellera que c'est l'édition de la Pléiade de la *Correspondance* qui pour la première fois nous a permis de lire cette lettre dans son intégralité, parce que l'édition de Garnier<sup>29</sup> n'en a publié qu'un petit fragment d'après des catalogues. Voici le début de la lettre, où se trouve le mot qui nous intéresse :

Quand je vous ai remercié d'avance du plaisir que me causait le présent que vous me faisiez, ce n'était pas une [accabauderie ?] pour me dispenser de vous faire part de mes impressions ; je viens de passer deux nuits presque entières à vous lire, quoique je lise très peu, et j'ai besoin de vous rendre grâce du talent que je vous trouve pour m'intéresser aux gens que je n'aime pas<sup>30</sup>.

Le mot qui attire notre attention est ainsi mis entre crochets carrés et pourvu d'un point d'interrogation. Que signifie cette présentation ? Les « Principes et conventions de la présente édition » qu'on lit dans *Corr. Pl. I*, p. lix-lxii n'expliquent pas de tels cas. S'agirait-il d'un mot restitué ? Ou d'un mot qui se déchiffre difficilement ? Ou encore aurait-on affaire à un mot dont la signification était peu limpide aux éditeurs ? Une note explicative aurait été la bienvenue.

Ce qui nous embarrasse, c'est que dans une autre publication de la même lettre, le mot est présenté d'une autre manière. En effet, dans l'article de Roger Pierrot sur « Balzac et Astolphe de Custine. Lectures critiques de leurs œuvres dans la correspondance échangée de 1835 à 1846 » paru dans *L'Année balzacienne*, 2008, p. 105-138, le mot n'est plus entouré de crochets carrés. Seul le point d'interrogation qui suit le mot *accabauderie* est mis entre crochets<sup>31</sup>. Cette présentation semble signifier que le mot n'est pas restitué par l'éditeur, mais qu'il existe bel et bien dans l'autographe

---

mot *prisonnier* qui est antérieure à celles qu'on connaissait jusqu'ici ; voir le TLF, s.v. *prisonnier* et le FEW, t. 9, p. 355a, s.v. *prehensio* ; le mot est absent de la BHVF.

<sup>29</sup> Voir *Corr. Gar. II*, n° 902, p. 656.

<sup>30</sup> *Corr. Pl. I*, n° 35-45, p. 1071.

<sup>31</sup> Voir p. 110 de l'article cité : « accabauderie [?] ».

et pourtant qu'il est peu compréhensible à ses yeux. On peut regretter que même dans cette publication de 2008 aucune note ne lui soit consacrée.

Quel est le sens qu'on peut attribuer à ce substantif ? Il me semble qu'il s'agit d'un dérivé du mot régional *acabauder* au sens d'« accabler », qui lui-même provient de l'adjectif *cabaud* au sens de « triste, abattu ». Ainsi, le substantif aurait soit le sens d'« action d'attrister » soit celui d'« état d'être attristé ».

Ces mots *cabaud* et *acabauder* sont répertoriés par le FEW, t. 15, 1, p. 30b, s.v. *\*bald* et ils y sont qualifiés d'angevins. La source de Wartburg est Anatole-Joseph Verrier et René Onillon, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*<sup>32</sup>. On a en effet deux articles dans ce répertoire. Citons-les en développant les abréviations :

**Cabaud** (Toutlemonde), adjectif qualificatif – Triste, déprimé, abattu, accablé, au moral et au physique. C'est le contraire de *Vioge*, qui se dit à Toutlemonde comme à Saint-Paul-du-Bois (t. 1, p. 152b-153a).

**Acabauder** (Toutlemonde), verbe actif – Abattre, accabler, déprimer, attrister. Dérivé de *Cabaud*. (t. 1, p. 8a).

Certes, auprès de ces deux mots le FEW en range deux autres, qui sont poitevins : ce sont l'adjectif *acabaudi* et le verbe pronominal *s'acabaudir*. Sa source est Léopold Favre, *Supplément aux Glossaires du Poitou publiés jusqu'à ce jour*<sup>33</sup>. On y trouve deux articles :

ACABAUDI, E, adj. Triste, souffrant. « Quon iontrit chez lé, y la trouvît toute *acabaudie*. »

ACABAUDIR (s'), v. pr. S'étendre, se coucher. (p. 2).

Néanmoins, vu sa forme, notre substantif *accabauderie* se rattacherait plutôt à l'angevin *acabauder*, dérivé de *cabaud*. Compte tenu de sa formation<sup>34</sup>, il peut signifier soit « action d'attrister » avec une valeur dépréciative, soit « état d'être attristé » avec une valeur fréquentative. Reste à savoir pourquoi, originaire de Niderviller (Moselle), Custine s'est servi dans sa lettre de ce mot dont l'aire de diffusion est loin de son lieu de naissance. L'aurait-il appris au cours de ses voyages ou de ses rencontres multiples ? Ou plutôt serait-ce Balzac qui l'aurait employé dans ses conversations et qui aurait attiré

<sup>32</sup> Angers, Germain et Grassin, 1908, 2 vol.

<sup>33</sup> Niort, Favre, 1881.

<sup>34</sup> Sur le suffixe *-erie*, voir l'article du TLF.

l'attention de son ami sur ce mot régionalement marqué ? Une recherche approfondie permettrait peut-être de répondre à cette question.

Il va de soi que l'on trouve des mots et des expressions remarquables chez d'autres correspondants comme Zulma Carraud, Joseph Fontémoing, Paul Lacroix, Jean-Baptiste Nacquart ou Eugène Sue ; j'y reviendrai dans une autre occasion.

\* \* \*

En jetant un coup d'œil sur les lettres qu'ont échangées les membres de la famille de Balzac, on peut recueillir aussi facilement des mots rares, qui sont susceptibles d'enrichir notre connaissance du français.

Les lettres que Laurence Balzac a envoyées à son frère Honoré ont certes intéressé les lexicographes et un certain nombre de mots qu'elle y a employés sont repris par exemple dans la BHVF. Mais ils ne sont pas toujours traités d'une manière adéquate. Prenons comme exemple le substantif masculin *vesillon*. Il se lit dans la lettre de Laurence à Honoré de fin novembre 1819. Voici le contexte, où elle lui parle de sa grand-mère, Sophie Sallambier :

La Douairière est plus que jamais dans ses nerfs, elle dit après tout le monde, s'ennuie beaucoup, se plaint toujours, voudrait mourir et en a un *vesillon* terrible, c'est très naturel<sup>35</sup>.

L'édition de Garnier<sup>36</sup> offre le même texte, que Madeleine Fargeaud a repris également dans son article sur « Laurence la mal aimée », paru dans *L'Année balzacienne*, 1961, p. 8. Les balzaciens qui ont imprimé ce passage n'ont pourtant pas jugé nécessaire de commenter le mot. Sa signification leur était-il si limpide ?

Quoi qu'il en soit, le mot a attiré l'attention d'un lexicographe<sup>37</sup> et il est passé dans la BHVF<sup>38</sup>. Pourtant, dans cet article on trouve un point d'interrogation au lieu d'une définition. Le mot qui manque au TLF comme à Frantext semble être rare. Serait-il impossible de le comprendre ? Il me semble que c'est un mot méridional et qu'il signifie « enflure », car le FEW, t. 14, p. 341b, s.v. *vesica* enregistre un mot qu'on peut rapprocher de celui employé par Laurence Balzac. Wartburg cite en effet d'un côté le substantif masculin *vessilhoun* d'après le *Dictionnaire de la Provence et du*

<sup>35</sup> *Corr. Pl. I*, n° 19-16, p. 44. C'est l'auteur qui souligne.

<sup>36</sup> Voir *Corr. Gar. I*, n° 23, p. 70.

<sup>37</sup> C'est P. J. Wexler, voir *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français. Datations et Documents Lexicographiques, Deuxième série*, t. 3, Paris, Didier, 1972, p. 227.

<sup>38</sup> Voir <http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/vesillon>.



*Comté-Venaissin* de Claude François Achard<sup>39</sup>, de l'autre le mot *vessilon* d'après le *Dictionnaire provençal et français* de Sauveur-André Pellas<sup>40</sup>. Le mot *vessigon* (ou *vessignon*) que les sources du FEW utilisent pour définir le provençal *vessilhoun* ou *vessilon* est enregistré dans le TLF<sup>41</sup> s.v., qui le définit par « tumeur molle qui se forme à l'articulation du genou, du grasset ou du jarret du cheval ». Ainsi, le mot méridional était en cours dans la famille de Balzac. On peut supposer que c'est sans doute Bernard-François Balzac, originaire de Montirat (Tarn), qui l'aurait appris à ses enfants et qu'ils l'auraient appliqué non pas au cheval mais à l'être humain, en l'occurrence à madame Sallambier dont le caractère n'était pas très agréable pour son entourage. L'attestation de la lettre de Laurence méritera d'être rangée dans l'article *vesica* du FEW.

Dans cette même lettre qu'elle a écrite à son frère Honoré fin novembre 1819, Laurence s'est servie d'un autre mot intéressant. Citons le début de la lettre qui le contient :

2 mois sans recevoir de tes nouvelles ! je t'ai cru ou passé en Amérique ou dans les Indes ; qui sait, me disais-je ? peut-être est-il allé à la découverte d'un autre monde et par là immortaliser le nom Balzac ? je louais ton ambition, blâmais ton imprudence ; craignais que tu ne fusses ou fondu dans les *neiges*, ou englouti sous les glaçons, ou tombé entre les mains de quelque *entrefromage* ; mon imagination trottait ; heureusement ta lettre enfin est venue me tirer d'inquiétude<sup>42</sup>.

Le mot *entrefromage* n'a fait l'objet d'aucune note dans les éditions de la *Correspondance*<sup>43</sup>. Cela veut-il dire que pour Roger Pierrot et Hervé Yon il est si facile à comprendre qu'il ne mérite pas d'être annoté ? En tout cas, Madeleine Fargeaud ne peut pas nous aider, car pour des raisons inconnues elle a sauté le passage dans son article cité sur « Laurence la mal aimée ». Si l'on cherche les dictionnaires, on constate que ni le TLF ni le FEW ne connaissent le mot. Seule la BHVF l'a enregistré, mais son rédacteur<sup>44</sup> s'est abstenu de lui donner de définition. Serait-il possible de risquer une

<sup>39</sup> Marseille, Mossy, 1785-1787, 2 vol., t. 2, p. 639b : « VESSILHOUN, s.m. Vessignon, terme de Maréchal : enflure qui vient aux jarrets des chevaux. »

<sup>40</sup> Avignon, Offray, 1723, p. 316b : « vessilon, terme de marechau. m. vessigon. »

<sup>41</sup> Voir aussi le FEW, t. 14, p. 342b, s.v. *vesica* ; l'occurrence d'Achard est postérieure à celles que connaissait Wartburg.

<sup>42</sup> *Corr. Pl. I*, n° 19-16, p. 41-42. C'est l'auteur qui souligne.

<sup>43</sup> Voir aussi *Corr. Gar. I*, n° 23, p. 67.

<sup>44</sup> Encore P. J. Wexler.

hypothèse ? Je vais en soumettre une, même si mon imagination risque d'être accusée de *trotter* excessivement.

Dans ce passage, Laurence semble s'amuser avec l'image du pôle en la mêlant avec celle de l'alimentation. Quand elle a souligné le mot *neige*, elle semble lui donner non seulement le sens premier du mot, mais aussi son sens gastronomique d'« entremets glacé préparé avec du sucre et le jus de certains fruits<sup>45</sup> ». Le mot *glaçon* qui le suit signifierait aussi à la fois « morceau de glace » et « petit cube de glace utilisé pour rafraîchir une boisson<sup>46</sup> ». L'*entrefromage* qu'elle a souligné serait alors une déformation plaisante du mot *anthropophage*, qui, en se plaçant en forme de *fromage* entre les *neiges-sorbets* et les *glaçons* à jeter dans des verres, conviendrait tout à fait à une scène du pôle sauvage et appétissant, où le gourmand Honoré aurait succombé aux tentations. Si cette hypothèse n'était pas une pure divagation, on pourrait ajouter *entrefromage* comme résultat d'une plaisanterie au FEW, t. 24, p. 651a, s.v. *anthropos*.

Laurence qui brille ainsi par sa fantaisie verbale fait également preuve d'une sensibilité aux mots nouveaux. On prendra comme exemple le substantif féminin *bêtisomanie* au sens de « goût immodéré pour les bêtises », qu'on lit dans une de ses lettres adressées vers 1821 à sa sœur Laure. Citons le passage d'après la transcription de Madeleine Fargeaud :

Me voici ce qui s'appelle dans les domaines de la bêtisomanie, j'en sors pour te dire adieu, combien je t'aime et que j'aurais de choses importantes à te communiquer si je pouvais te parler<sup>47</sup>.

En publiant cette lettre, la balzacienne n'a pas commenté le mot. Pourtant il est assez rare. Car il est absent du TLF, de la BHVF, de Frantext et du FEW, t. 1, p. 342a, s.v. *bestia* et t. 6, 1, p. 201b, s.v. *mania*. Néanmoins, la façon dont Laurence le présente dans ce passage (*ce qui s'appelle dans les domaines de la bêtisomanie*) semble suggérer qu'il ne s'agit pas d'un néologisme de son crû, mais plutôt d'un terme qu'elle a entendu

<sup>45</sup> Voir le TLF, s.v. *neige*, qui indique que ce sens est attesté depuis 1680.

<sup>46</sup> Le TLF, s.v. *glaçon* et le FEW, t. 4, p. 139b, s.v. *glacies* ne précisent pas de quand date le deuxième sens. On en a au moins un témoignage de 1817 : « Les glaces ne conviennent pas également dans toutes les saisons et dans tous les climats. C'est en été qu'elles sont agréables et salutaires ; c'est dans les pays chauds qu'elles sont devenues, en quelque sorte, un objet de première nécessité, même pour le peuple. On connaît l'avidité des Napolitains pour les glaces. Les Espagnols en font aussi un[e] grande consommation. Mais ils ne connaissent guère nos glaces mousseuses ; ils se contentent de jeter de petits glaçons dans les liqueurs qu'ils veulent rafraîchir. C'est presque toujours du lait ou de la limonade, et ils ne donnent point de collation (*refresco*) sans offrir des glaces. » (*Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens*, t. 18, Paris, Panckoucke, 1817, s.v. *glace*, p. 401 ; c'est l'auteur qui souligne).

<sup>47</sup> Madeleine Fargeaud, *op. cit.*, p. 19. Elle ne dit pas de quand date cette lettre.

et retenu parce qu'il lui a plu. Une recherche dans les publications de l'époque en fournirait sans doute des témoignages. En attendant, je signale que plus de 30 ans plus tard, on en trouve une occurrence dans l'article de Hippolyte Castille, « Esprit et mœurs des Parisiens d'aujourd'hui », paru dans *L'Artiste. Beaux-arts et belles-lettres* du 30 décembre 1855. Voici le passage qui contient le mot :

S'il est vrai que les désastres de la patrie aient enfanté l'ironie et la mélancolie de la littérature française au dix-neuvième siècle, ne pourrait-on attribuer à nos guerres civiles et au développement excessif des mœurs industrielles cette négation à outrance, cette bêtisomanie forcenée qui enfante, par exemple, un *Sire de Framboisy* coupant la tête à sa femme *avec son parapluie*<sup>48</sup> ?

Dans cet article, l'auteur aurait-il inventé le mot ? Sa façon de le présenter me semble suggérer qu'il s'agit plutôt d'un terme qui est assez connu de lui et de ses lecteurs.

Pour revenir à Laurence, les trois cas que j'ai relevés auront montré que sa langue est digne d'être étudiée de près par les lexicographes et que contrairement à ce qu'elle disait avec une triste humilité<sup>49</sup>, elle pouvait écrire des lettres pleines d'esprit et de charme<sup>50</sup>.

Avant de terminer, relevons un mot que le père d'Honoré Balzac a employé dans une de ses lettres à sa fille Laure, publiées par Danielle Dupuis<sup>51</sup>. Il s'agit du verbe transitif *dépatraquer*, qui se lit dans sa lettre du 19 décembre 1821. Dans ce passage, Bernard-François parle de la mère de sa femme, à savoir Sophie Sallambier qu'on a rencontrée plus haut :

Ta bonne maman, toujours malade *d'esprit et sans raison*, a deux fois fait ses paquets pour aller joindre ta mère à Paris, pour achever de l'écraser. [...] Je lui ai assez prouvé qu'il n'y avait ni médecin ni médecine capables de diminuer ses légères incommodités, qu'elles ne tenaient qu'au désordre de son régime, que ses nerfs se calmeraient si elle voulait supprimer son cher café à la crème tous les

<sup>48</sup> P. 240a ; c'est l'auteur qui souligne.

<sup>49</sup> Voir sa lettre à son frère Honoré de fin août 1819 : « Des réflexions justes m'attristent je pense combien je suis peu de chose à 17 ans ne savoir pas faire une lettre sans copie ni sans dictionnaire à 17 ans ne pas savoir dire 2 mots sans lâcher une bêtise. » (*Corr. Pl. I*, n° 19-3, p. 15 ; voir aussi *Corr. Gar. I*, n° 10, p. 33).

<sup>50</sup> Ce qui n'a pas échappé à un André Maurois, voir son *Prométhée ou la vie de Balzac*, Paris, Hachette, 1965, p. 48.

<sup>51</sup> Voir son article « Lettres de Bernard-François Balzac à sa fille Laure », dans *L'Année balzacienne*, 1994, p. 341-422.

matins, toute espèce de crudités, fruits, salades, etc., et vivre comme son âge l'exigeait, parce que le café, liqueurs, crudités, etc., n'irriteraient plus les basses régions, et qu'alors toutes les liqueurs appelées nerfs depuis un siècle, s'y promèneraient à leur aise, et n'assiégeraient pas sa tête. Je désespérais de la dépatraquer, quant tout à coup elle a totalement supprimé café et crudités, et elle va beaucoup mieux, ne parle plus d'aller à Paris pour se médiciner ; seulement elle conserve l'habitude de se plaindre sans raison, parce qu'il faut bien faire quelque chose d'extraordinaire<sup>52</sup>.

Irrité contre sa belle-mère qui ne cesse de se plaindre en se croyant malade alors qu'elle jouissait plutôt d'une bonne santé, Bernard-François se donnait ainsi la peine de lui démontrer qu'il fallait changer son habitude alimentaire. Pour décrire sa situation qui lui paraissait sans issue, il a écrit à sa fille qu'il *désespérai[t] de la dépatraquer*, c'est-à-dire qu'il se sentait incapable<sup>53</sup> de *la dépatraquer*. Ce verbe qui semble être un dérivé de l'adjectif *patraque* au sens d'« en mauvaise santé<sup>54</sup> » signifierait dans ce contexte « améliorer l'état d'une personne qui se porte mal ou qui se croit malade » et le préfixe *dé-*, issu du préfixe latin *dis-*, doit exprimer la cessation, la négation du terme primitif. Il me semble exclu de considérer le préfixe comme celui, issu du préfixe latin *de-*, qui marque l'intensité<sup>55</sup>.

Comme l'éditrice n'a pas annoté le mot *dépatraquer*, on ne voit ni comment elle l'a compris ni pourquoi elle s'est abstenue de le commenter. C'est dommage, car c'est un mot très rare. Il est si exceptionnel qu'il est absent du TLF, de la BHVF et de Frantext. Il manque également au FEW, t. 22, 2, p. 285b, où *patraque* et sa famille sont rangés comme mots d'origine inconnue ou incertaine. On pourra donc ajouter notre mot à cet article du FEW.

Bien que Wartburg l'ait négligé, il existe en fait un autre mot *dépatraquer*. Il est enregistré dans le *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de*

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 381-382 ; c'est l'auteur qui souligne.

<sup>53</sup> Voir le TLF, s.v. *désespérer*.

<sup>54</sup> Voir le TLF, s.v. *patraque*, qui donne 1798 Académie comme première date de cet emploi adjectival. Dans la lettre à Laure du 5 juin 1822, Bernard-François se sert du mot à propos de Laurence : « Laurence me prie de t'engager ainsi que son frère à l'excuser si elle ne vous écrit pas, ce n'est pas paresse me marque-t-elle, mais c'est qu'elle devient patraque, elle aurait mieux dit en m'écrivant qu'elle est dans la plus désolante position où puisse se trouver une femme qui n'a d'autre satisfaction dans le plus grand des dénuements, dans la plus désolante position que d'être adorée par son mari. » (Danielle Dupuis, *op. cit.*, p. 394). Laurence elle-même l'utilise dans sa lettre à Balzac de fin août 1819 : « je deviens patraque de plus en plus, *nono* rouge, joues papier mâché déjeuners sur l'estomac » (*Corr. Pl. I*, n° 19-3, p. 15 ; voir aussi *Corr. Gar. I*, n° 10, p. 33 ; c'est l'auteur qui souligne).

<sup>55</sup> Voir les deux articles *dé-* du TLF.

*l'Anjou*, ouvrage cité d'Anatole-Joseph Verrier et René Onillon. Citons son article en développant les abréviations :

**Dépatraquer** (Montjean), verbe actif – Disloquer, réduire à l'état de patraque. Synonyme de *Déberloquer*, *Déferloquer*. – Dérivé du français Patraque. (t. 1, p. 281b).

Les verbes *déberloquer* et *déferloquer* donnés comme synonymes sont traduits dans le même répertoire respectivement par « démantibuler, disloquer<sup>56</sup> » et « disloquer, ébranler, démolir ; détraquer ; mettre en pièces<sup>57</sup> ». Ainsi, en ce qui concerne ce régionalisme *dépatraquer*, on peut considérer que son préfixe *dé-* est non pas celui issu du latin *dis-* mais issu du latin *de-* qui marque l'intensité, et par conséquent qu'il est à distinguer de celui qu'a employé Bernard-François Balzac. On peut se réjouir de pouvoir ajouter de cette manière deux mots rares au dictionnaire de Wartburg.

J'espère avoir montré que la *Correspondance* de Balzac dans sa publication renouvelée de la Pléiade (y compris les lettres qu'il a reçues) et celle de sa famille contiennent des attestations précieuses que nos prédécesseurs n'ont pu suffisamment étudier. Un examen plus étendu et plus approfondi de ces écrits nous permettra de faire une riche moisson et de compléter utilement nos instruments de travail.

---

<sup>56</sup> Voir *op. cit.*, t. 1, p. 262b. Le mot est repris dans le FEW, t. 8, p. 567b, s.v. *\*pir-*.

<sup>57</sup> Voir *op. cit.*, t. 1, p. 271a. Sur le verbe *déferloquer* assez largement attesté, consulter le FEW, t. 16, p. 476b, s.v. *locke*.